



ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RESERVE DE HAUTE-SAVOIE UNOR - AOR 74

38° CHALLENGE DE SKI DE L'AOR 74 BIATHLON NATIONAL DE L'UNOR

22 janvier 2012

Règlement

Le Biathlon National de l'UNOR organisé par l'AOR 74 est ouvert aux Officiers et Sous-officiers de Réserve et d'Active des trois armées et de la gendarmerie, de toutes régions et de l'étranger. Il est également ouvert aux civils. Il est effectué par équipes de 3, en pas alternatif ou skating (armes fournies au Pas de tir). Une course de ski de fond est également organisée pour les épouses et les enfants avec tir à la carabine.

Classements

- Classement individuel et par équipe militaire de Réserve (Officiers de Réserve ou mixte Officiers / Sous-officiers de Réserve),
- Classement individuel et par équipe militaire d'Active (Officiers d'Active ou mixte Officiers / Sous-officiers d'Active),
- Classement individuel et par équipe civile ou mixte civile / militaire,
- Classements individuels Dames, enfants et adolescents.

Organisation de l'épreuve

- Circuit de 10 km en 2 boucles de 5 km, par équipe de 3, avec deux tirs de 5 cartouches à la carabine 22 LR, en position couchée,
- Chaque cible ratée donne lieu à un tour de pénalité de 150 m,
- Circuit de 5 km pour les Dames, les enfants ou ceux qui le souhaitent (avec un tir en position couchée),
- Les carabines sont fournies au pas de tir mais les concurrents possédant une arme personnelle peuvent concourir avec celle-ci,
- Entraînement au tir possible le samedi 21 janvier après-midi de 14 h à 16 h (cartouches vendues sur place) pour les candidats ayant retiré leur dossard.

Assurances

- Tous les participants doivent prendre toutes les dispositions pour eux-mêmes et leur famille (les personnels d'active, selon règlement en vigueur).
- **Un certificat médical de non contre-indication à la pratique compétitive du ski de fond datant de moins d'un an sera impérativement demandé (ou licence FFS ou certificat médical militaire : loi du 23 mars 1999 – Art 6). Aucune exception (civils ou militaires).**

Lieu et horaires

- Les épreuves se déroulent le 22 janvier 2012 sur le circuit tracé par la station du Semnoz,
- Accueil au Centre Nordique, départ et arrivée à proximité,
- Pour le Biathlon, le premier départ est donné à 9 h précises (briefing au départ à 8h50),
- Les dossards sont à retirer le samedi après-midi ou le dimanche matin à partir de 8 h 15,
- Résultats proclamés vers 12 h, au Centre Nordique.

Inscriptions

- Les **bulletins d'engagement et les droits** correspondants doivent être parvenus à l'AOR 74 pour le mercredi **18 janvier 2012** au plus tard.
- Il sera encore possible d'apporter directement au Semnoz ces documents le samedi 21 janvier entre 13 h et 16 h (Centre Nordique) **dans la mesure où il reste des dossards**. Aucune inscription ne pourra être prise après samedi 16 h,
- Les équipes incomplètes sont complétées par les inscriptions individuelles,
- Aucun changement de dossard n'est possible.

Droits d'inscription et repas du dimanche (*Inscription préalable obligatoire*)

- Les droits d'inscription à la course sont de 12 € pour les plus de 16 ans, 6 € jusqu'à 15 ans et pour les étudiants,
- Le prix du repas du dimanche midi est de 19 € pour les plus de 15 ans, 12 € jusqu'à 15 ans,
Il a lieu vers 13 h au restaurant Le Châtillon, à proximité de la course,
Menu savoyard : charcuterie de pays, tartiflette, salade verte, dessert, vin et café.

Hébergement

- Il n'est pas géré par les organisateurs.
- Réservation au Cercle-Mess du 27° BCA : 04 50 33 47 09.
- Les concurrents désirant loger dans les hôtels de la station ou à Annecy prendront directement contact avec ceux-ci en faisant état de leur participation au Biathlon National de l'AOR 74. Le meilleur accueil leur sera réservé.

Transports et déplacements

- Les concurrents se déplaçant par voie ferrée et *ayant signalé leur heure d'arrivée* seront attendus en gare d'Annecy par les membres de l'AOR 74
- Le retour du Semnoz vers la gare d'Annecy sera assuré de la même façon le dimanche après-midi.

Accès

Le plus facile :

Annecy puis D41 (près de l'hôtel de police), la direction du Semnoz est indiquée



Renseignements

- Capitaine (R) Pierre SERVET
tel 06 09 81 06 55
- Ingénieur en Chef (R) Alain COURTOIS
tel 06 73 44 28 55 / 04 50 60 19 47
- Capitaine (R) Jean-Paul AUXENFANS
tel 06 11 85 29 62 / 04 50 45 59 49

e-mail : aor74@laposte.net

AOR 74/DMD – 1 rue de l'Intendance – 74000 ANNECY